

Compléter sa formation universitaire par un stage pratique

Bourses en Allemagne



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) attribue des bourses pour permettre à des étudiants de toutes disciplines inscrits en Licence/Bachelor/bac plus 2/bac plus 3 d'effectuer un stage pratique dans une entreprise ou institution en Allemagne. Ce stage devra faire partie intégrante de leurs études universitaires et leur permettre d'élargir leurs compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques.

« Ce stage en Allemagne fut enrichissant tant sur le point linguistique que technique et social. En effet, j'ai acquis un niveau intéressant en allemand mais j'ai aussi appris à travailler en équipe, sous la pression des clients. Ce stage m'a également apporté des connaissances techniques et m'a aidé à y voir plus clair quant à mon futur métier. Je pense aussi avoir gagné en indépendance et avoir un peu plus confiance en moi, ce qui me paraît essentiel avant de se lancer sur le marché du travail. »

Meriem, Nancy

« Rückblickend habe ich eine wunderschöne Zeit in Montpellier gehabt, fachlich viel gelernt und ganz besonders mein Französisch unglaublich verbessert, viele unvergessliche Erfahrungen gesammelt und gelernt, mich in dieser tollen Stadt zurecht zu finden. Vor allem aber habe ich wundervolle Menschen kennenlernen dürfen und die französische Art zu leben und arbeiten kennen und lieben gelernt. »

Mareen, Ulm

Public concerné

Etudiants de toutes disciplines inscrits en licence (L1, L2 ou L3) / Bachelor/bac plus 2/bac plus 3

Conditions de participation

- > Avoir moins de 30 ans révolus
- > Résider de façon permanente en France
- > Posséder une bonne connaissance de la langue allemande

Pendant leur stage en Allemagne, les étudiants doivent veiller à être couverts par une assurance maladie, responsabilité civile, accident.

Si les stages se déroulant dans une institution française en Allemagne ne peuvent pas faire l'objet d'un soutien de l'OFAJ.

Aide de l'OFAJ

Si la demande répond à tous les critères, l'OFAJ peut accorder

- > une bourse de 300 € pour un séjour de quatre semaines minimum. Si le stage dure plus de trois mois, la bourse est limitée à 900 €,
- > une subvention forfaitaire pour frais de voyage.

La bourse de l'OFAJ

> ne peut pas être cumulée avec les aides de l'Université franco-allemande (UFA) ou du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA). Dans le cas d'un stage rémunéré ou d'une autre aide financière (Erasmus, Région), si le montant de la gratification et/ou de l'aide financière dépasse 800 € par mois, aucune bourse ne pourra être attribuée par l'OFAJ.

S'il est inférieur à 800 € par mois, l'OFAJ accorde la différence, dans la limite de 300 € maximum par mois. Il est indispensable d'indiquer le montant de la gratification ainsi que le montant d'une autre bourse lors de la candidature. Sans cette information, le dossier ne pourra pas être traité.

> est versée sur le compte du stagiaire à réception d'un rapport détaillé. Le rapport peut être publié par l'OFAJ et doit être envoyé dans un délai d'un mois après la fin du stage.

Modalités de candidature

La demande devra parvenir à l'OFAJ au plus tard un mois avant le début du stage (la date d'arrivée du courrier à l'OFAJ faisant foi). Le formulaire de demande de subvention doit être accompagné des documents suivants :

- > Curriculum vitae
- > Convention de stage ou attestation officielle de l'entreprise
- > Lettre de motivation (expliquant les motivations de l'étudiant pour une demande auprès de l'OFAJ)
- > Relevé d'identité bancaire
- > Attestation sur le caractère obligatoire du stage
- > Attestation d'inscription mentionnant le cursus de l'étudiant

Seules les demandes dûment remplies, signées, accompagnées des documents cités plus haut et respectant les délais seront traitées par l'OFAJ. Cette bourse ne peut être accordée qu'une seule fois.

Plus d'informations

Directives OFAJ :

www.ofaj.org/directives

Formulaire OFAJ de demande de subvention

« enseignement supérieur » :

www.ofaj.org/formulaires

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Formation professionnelle et Echanges universitaires
51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris
Tél. : +33 1 40 78 18 03
noack@ofaj.org
www.ofaj.org